



Préfecture de Loir-et-Cher
Commune de
Saint-Laurent-des-Bois
41240

Tel. : 02.54.72.32.15
st.laurent.des.bois@wanadoo.fr

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 07
En exercice : 07
Présents ou représentés : 06

Date de la convocation et d'affichage
20 février 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DES-BOIS (41240)

Séance du 27 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt-sept février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Saint-Laurent-des-Bois sous la présidence de Roger BAUNÉ, Maire.

Présents : Roger BAUNÉ, Carine POGGI, Marie-Claude CHEVALIER-LACOMBE, Jean-Michel MESTIVIER, Grégory GAYON

Absent excusé : Thierry FEUILLET ayant donné pouvoir à Carine POGGI

Absent non excusé : Marie-Laure DAVARD

Le Conseil a désigné Carine POGGI comme secrétaire de séance.

Délibération 2026-05 - Objet : Vote des taux d'imposition 2026

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de garder les mêmes taux des taxes pour 2026. Cependant, il conviendra de rédiger la délibération en tenant compte des informations apportées par les services de l'Etat.

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré,

Par 6 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention

FIXE

⇒ Les taux des deux taxes ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux 2023	Taux 2024	Taux 2025	Taux 2026
↳ Taxe sur foncier bâti	17,98 % + taux départemental : 24,40% = 42,38%	17,98 % + taux départemental : 24,40% = 42,38%	17,98 % + taux départemental : 24,40% = 42,38%	17,98 % + taux départemental : 24,40% = 42,38%
↳ Taxe sur foncier non bâti	44.50 %	44.50 %	44,50%	44,50%
↳ Taxe d'habitation résidences secondaires	13.97%	13.97%	13,97%	13,97%

Acte rendu exécutoire après Publication
Et dépôt en Préfecture le 06 mars 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Carine POGGI
Secrétaire de séance

Le Maire,
Roger BAUNÉ